



## Déclaration de la FSU 93

CHSCTD du 1<sup>er</sup> décembre 2016

Ce CHSCT, premier de l'année scolaire 2016-2017, devrait nous permettre de faire point sur les conditions de travail et de sécurité des personnels de Seine-Saint-Denis.

Nous souhaitons développer trois sujets qui nous semblent importants :

- Les intrusions et agressions dont ont été victimes des personnels depuis la rentrée de septembre
- Les relations de travail
- La mise en place des PPMS

Depuis la rentrée, nous avons été alertés par des personnels victimes d'agressions physiques ou verbales, exerçant dans le premier ou le second degré (*exemples : lycée Suger de St Denis, lycée Enna de St Denis, cité scolaire Olympe de Gouges de Noisy-le-Sec, collège Sellier de Bondy, mat Aragon de Montreuil, mat Paul Valéry de Neuilly sur Marne*). Les relations se tendent de plus en plus dans certains secteurs, les conditions de travail en sont impactées et les réponses apportées aux personnels qui sont au quotidien confrontés aux difficultés ne correspondent pas toujours à leurs demandes. Les écoles, les établissements scolaires semblent devenir des lieux où s'expriment, se cristallisent, bon nombre de tensions qui dépassent largement le cadre scolaire. Si l'institution ne peut répondre à toutes les tensions qui traversent la société, elle doit aider les personnels à se protéger et construire des réponses. La FSU demande notamment qu'une recherche soit conduite dans les écoles et les établissements de Seine-Saint-Denis sur les raisons de ces agressions, intrusions et actes divers de violence.

Les relations de travail sont mises à mal dans certains secteurs (services de la DSDEN, établissements du second degré, écoles, circonscriptions). Le développement de pratiques managériales, d'injonctions diverses et variées, l'empilement de tâches dégradent sérieusement l'organisation et les relations sociales au travail. Nous rappelons ici que la prévention des risques psychosociaux s'inscrit dans une réflexion globale sur la qualité de vie au travail. Un groupe de travail académique mène depuis l'an dernier un travail important sur la prévention des RPS dans l'académie de Créteil. Le projet retenu est : *la qualité des relations pour améliorer les conditions de travail*.

Pour la FSU, il serait inconcevable que ce projet n'ait aucun lien avec les pratiques réelles. Si tous les agents sont concernés, les cadres de l'institution le sont en premier lieu : car quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent dans les services, les établissements et les écoles, quels que soient les besoins de formation ou d'accompagnement qui peuvent même être les leurs, ils ont une responsabilité particulière dans la qualité des relations de travail de l'ensemble des personnels.

Mise en place des PPMS : la question de la sécurité a été une autre dominante de cette rentrée. Nous y reviendrons au cours de ce CHSCT, mais nous tenons à insister sur le fait que la préoccupation légitime de sécurité doit être assumée sans entraîner une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels. Des consignes différentes ont pu être transmises, ce qui complexifie encore l'exercice. Nous demandons que les relevés de conclusions qui remonteront à la DSDEN fassent l'objet d'une analyse en groupe de travail CHSCT. Jusqu'à présent, les écoles et établissements qui relèvent des dysfonctionnements ou manquements, constatent également que rien ne change !

Pour conclure, nous demandons que le CHSCT de Seine-Saint-Denis travaille plus en profondeur sur toutes les questions d'organisation du travail, de la santé et de la sécurité. Actuellement, nous avons beaucoup de mal à avoir accès aux informations relatives aux conditions de travail. Il n'y a pas de remontée des registres et donc pas de possibilité de porter en CHSCT la question de l'organisation du travail. En 5 ans, le CHSCT n'a mené aucune enquête alors que nos collègues ont connu, à plusieurs reprises, des situations qui auraient mérité la présence de cette instance sur le terrain.

Par ailleurs, nous réitérons notre demande de groupe de travail pour la réalisation d'un document DUER, plus abordable pour les écoles, qui permettrait que nos collègues du premier degré s'en saisissent.

Merci de votre attention.